



PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

Halte-garderie de VAIGES

RENCONTRE DU LUNDI 11 FEVRIER 2019

PROJET PETITE ENFANCE

10H00 - MAIRIE DE VAIGES

COMPTE-RENDU



Logo la 3C

Étaient présents :

- **Association Familles rurales de Vaiges** : Julie DUCOIN (trésorière Halte-garderie)
- **Fédération familles rurales** : Sonia DIVAY (responsable de service petite enfance)
- **Mairie de Vaiges** : Régis LEFEUVRE (Maire), Michel DURAND (adjoint), Yves LETERME (adjoint), Edith OLIVIER (DGS)
- **Mairie de Saint Léger** : Christine GESBERT (Maire)
- **Mairie de Chéméré le Roi** : Jean-Luc LANDELLE (Maire), Evelyne BESNIER (adjoint)
- **Mairie de La Chapelle Rainsouin** : Marie-Thérèse LEFAUX (adjointe)
- **Mairie de Saint Pierre s/Erve** : François DELATOUICHE (Maire)
- **Mairie de Saint Georges le Flécharde** : Arlette LEUTELIER (Maire)
- **3C** : Pascal HENRY (technicien bâtiment), Aurélie BUSSON (animatrice RAM)

Étaient excusés :

- **Mairie de Vaiges** : Sophie ADAM (adjointe)
- **Mairie de Saulges** : Madame LEPAGE (Maire)
- **Mairie de La Bazouge de Chéméré** : Madame MANDELLI-MARTIN (adjointe)
- **Caisse Allocations familiales** : Nathalie FORET (agent de développement)
- **Mutualité sociale agricole** : Patricia MOINE (conseillère en développement)
- **3C** : Gaëlle RAGAINÉ (animatrice RAM)

Présentation du projet petite enfance

Un tour de table des personnes présentes a débuté la rencontre.

Présentation du projet : pourquoi un projet petite enfance ?

o Historique de la réflexion

↳ Le projet est initié par la collectivité et familles rurales au regard des besoins repéré par l'association Familles rurales locale de Vaiges, gestionnaire de la halte-garderie GRIBOUILLE

- les demandes de familles d'avoir un mode de garde collectif et de type crèche
- un bâtiment servant à divers organismes : HG, RAM, Les Babydoux, ALSH, périscolaire, avec diverses règles d'hygiène. Un bâtiment qui ne permet d'avoir une amplitude d'ouverture plus importante pour la halte-garderie au vu de l'occupation des locaux. D'où le projet de réflexion sur un **pôle petite enfance**

↳ Le projet a été réfléchi de façon partenariale avec les professionnels du territoire notamment le RAM et les institutions telles que la CAF, le Conseil Départemental et plus particulièrement la PMI, et la MSA. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu et ont concrétisé la faisabilité du projet.

- Les éléments du contexte par rapport au bassin de vie

➔ présentation faite à partir du document joint « Eléments du contexte »

- Point sur les structures Petite enfance existantes
 - accueil collectif : MCC à Izé / Multi-accueil à Evron
 - accueil individuel : Assistantes maternelles et MAM
- Le potentiel d'enfants : le nombre de naissances domiciliées connaît un pic tous les 3 ans.
Le nombre des enfants de moins de 3 ans reste assez stable sur le bassin de vie.
- Point sur les assistantes maternelles : 31 % des assistantes maternelles ont 55 ans et plus, donc sont proches de la retraite.
Selon Aurélie BUSSON du RAM, le métier d'assistantes maternelles est un travail cyclique. De moins en moins de personne se forme au métier d'assistantes maternelles. Une assistante maternelle obtient son agrément pour 5 ans. Les ass. mat. souhaitent se regrouper et ne plus nécessairement travailler seule chez elle.
- Le souhait des familles : de ne plus être employeurs, d'avoir le choix de mode de garde : collectif ou individuel, d'avoir des services de proximité
- Le mouvement circulaire des familles (lieu d'habitation, travail, loisirs...).

- Les enjeux de mobiliser les communes sur la question de la petite enfance

- Le bassin de vie de Vaiges est un pôle d'attractivité, avec des services à la population, avec l'implantation d'entreprises, avec une proximité des villes comme Laval, Le Mans, et avec un accès rapide à l'autoroute.
- Installation de jeunes couples : Les jeunes familles s'installent en milieu rural pour des raisons économiques, mais aussi parce qu'elles ont accès à des services qui commencent dès la petite enfance.
- Complémentarité des modes de garde d'enfant : collectif et individuel pour répondre à la demande et permettre aux familles de choisir.
La question est posée sur le tarif aux familles. Il ne doit pas concurrencer celui des assistantes maternelles.
- Les communes sont déjà associées pour certains services comme pour l'école, avec le RPI.

➔ C'est un projet qui répond à une réflexion communale et de bassin de vie car pour être pérenne dans le temps la mutualisation – le partenariat sont nécessaires.

➔ Les élus présents se posent des questions sur le fonctionnement de la structure : horaires, personnels, tarifs aux familles, financement, mode PAJE ou PSU. D'où la nécessité de réfléchir ensemble et d'être informé régulièrement sur l'évolution de la réflexion.

➔ Les parents et/ou les assistantes maternelles pourront être sollicités et seront informés du projet et de son avancée.

Présentation du comité de pilotage

- Instance de réflexion, de décision, et de suivi du projet et de la structure par la suite
- Sa composition actuelle :
 - Mairie de Vaiges : 3 élus
 - Association Familles Rurales de Vaiges : 2 membres et la responsable technique
 - Fédération Familles Rurales : Sonia Divay, chargée de missions PE
 - CAF : Nathalie Forêt, agent de développement
 - MSA : Patricia Moine, conseillère en développement des territoires
 - PMI : Mme Bouilleur
 - RAM : Gaëlle Ragaine
 - La 3 C : M. Henri (maître d'ouvrage délégué pour la construction du bâtiment)

➔ Les communes intéressées par le projet peuvent l'intégrer, peuvent participer à la réflexion (l'intégrer, en sortir, revenir). Toutes les communes du bassin de vie seront informées de l'avancée de la réflexion.

➔ A la fin de la présentation : 3 représentants de communes souhaitent intégrer le comité de pilotage : St Georges le Fléchar, St Pierre sur Erve et St Léger.

Très prochainement, une rencontre avec les assistantes maternelles est envisagée pour leur exposer le projet.